

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 12 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

| | |
|--|----------------------------|
| Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants | Résultats du vote : |
| Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires – 5 suppléants) | Voix Pour : 24 |
| Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués | Voix contre : 0 |
| Date de convocation du Comité Syndical : 1 ^{er} Décembre 2017 | Abstention : 0 |

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mme Fargette, Mr Stanislawski, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Pillière, Mr Gebka, Mr Saroul, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Mathis, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Trabuc, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Lantoine.

Suppléants : Mr Marquigny, Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mme Simon, Mme Philippon, Mme Boudoux, Mr Jacquin, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Freudenreich.

Membres absents (titulaires et suppléants) : Mr Magnier, Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Marinel, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Bouvry, Mr Paudière.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Mathis.

Objet : Achat de terrain sur la commune de Jaulgonne pour la construction de la station de reprise.

N°20171210

Les membres du comité syndical, entendu la proposition du Président,

- Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition du terrain retenu pour la construction de la bache de reprise sur la commune de Jaulgonne,

- Vu l'avis favorable exprimé par le Comité Syndical par délibération du 28 Mars 2017,

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE PROCEDER à l'acquisition de la parcelle désignée ci- après :

- Parcelle cadastrée Section C N°1507 située au lieudit « Le Plessier » sur la commune de Jaulgonne
Appartenant à la Société MHCS 9 Ave de Champagne à Epernay 51200
pour une surface d'achat de : 6 ares 22 ca
Moyennant le prix de 2 € /m2

- D'AUTORISER le Président à signer l'acte de vente établi par notaire, ainsi que l'ensemble des documents relatifs à cette acquisition.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20171212-20171210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2017

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Marcel CHATELAIN

